



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires

Service Environnement

Unité Eau

Affaire suivie par : Alexia Aymoz

Tel : 03 51 16 50 21

@ : alexia.aymoz@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le **13 SEP. 2022**

Le directeur départemental des territoires  
à

Commune de Hierges  
1 rue du cimetière  
08320 HIERGES

Objet : Travaux en rivière- réfection de 3 ponts sur le ruisseau de la Jonquière sur la commune de Hierges et adaptations des mesures de restriction prévues dans l'arrêté préfectoral n°2022-409 portant limitation provisoire de certains usages de l'eau sur les communes de la zone d'alerte eaux superficielles Meuse et Chiers

Vous avez prévu des travaux de réfection de 3 ponts sur le ruisseau de la Jonquière sur la commune de Hierges.

Par mail du 02 septembre 2022, vous demandez à déroger à l'arrêté préfectoral n° 2022-409 du 29 juillet 2022 portant limitation provisoire de certains usages de l'eau sur les communes de la zone d'alerte eaux superficielles Meuse et Chiers, qui stipule à l'article 3 que les travaux en cours d'eau doivent être reportés.

L'article 8 de l'arrêté préfectoral n°2022-267 du 30 mai 2022 fixant un cadre pour la mise en œuvre des mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau dans le département des Ardennes en période de sécheresse permet en effet une adaptation des mesures prescrites.

Vous êtes autorisé à réaliser les travaux de réfection de 3 ponts sur le ruisseau de la Jonquière sur la commune de Hierges conformément aux prescriptions du dossier loi sur l'eau enregistré sous le numéro 08-2022-00057 et selon les modalités que vous nous avez précisées par mail en date du 09 septembre 2022.

Pour le directeur départemental des territoires,  
la cheffe de l'unité police de l'eau

Laureline Ledoux

3 rue des Granges Moulues – B.P. 852 – 08011 Charleville-Mézières Cedex

Horaires d'ouverture : 9h00-11h30 et 14h00-16h30 - Téléphone : 03 51 16 50 00 – Télécopie : 03 24 37 51 17

Courriel : ddt@ardennes.gouv.fr - Site Internet : www.ardennes.gouv.fr